

**M. McCleave:** Monsieur le président, on pourrait s'entendre, je crois, pour terminer l'étude de ces deux articles, mais je voudrais demander si nous sommes censés examiner ensuite les articles 4 à 8 inclusivement.

**L'hon. M. Benson:** Oui, monsieur le président.

[Français]

**M. Fortin:** Monsieur le président, nous sommes à faire une expérience selon une entente entre les divers partis et, pour respecter la parole des représentants des autres partis, pourquoi ne pas continuer alors que nous ne sommes pas d'accord sur ce qui est actuellement proposé? Nous avons donné notre parole et nous allons la respecter.

**M. le vice-président:** Il ne s'agit pas de savoir quels articles seront étudiés demain, mais bien de déterminer si le comité a la permission de continuer à siéger après dix heures, ou si la présidence doit signaler qu'il est dix heures.

**M. Fortin:** Monsieur le président, nous ne sommes pas d'accord. Nous utiliserons le reste de la soirée pour nous préparer à faire un bon travail demain.

• (10.00 p.m.)

[Traduction]

**L'hon. M. Benson:** Monsieur le président, puis-je proposer de répondre à une question qui a été soulevée et de passer demain à l'étude des articles 4 à 8 dont la portée est considérable. Si la présidence veut bien préciser qu'on s'en tienne à une seule question, nous nous ferons un plaisir d'y répondre mais sans plus de débat. Si les députés d'en face ne peuvent se mettre d'accord sur l'étude de ces deux articles ce soir, alors nous ne pourrions naturellement pas nous en occuper.

[Français]

**M. Fortin:** Monsieur le président, nous ne sommes pas d'accord. C'est comme quand nous demandons au ministre d'étudier le Crédit social, et qu'il nous répond «non»!

(Rapport est fait de l'état de la question.)

## MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—LA CRITIQUE RELATIVE AU PROGRAMME DU MINISTÈRE—LES OBJECTIFS À LONG TERME

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, le 20 octobre dernier, comme en fait foi la page 8856 du *hansard*, j'ai soulevé la question de l'évaluation du programme du ministère de l'Expansion économique régionale étant donné les critiques formulées à l'endroit de ce ministère lors d'une réunion récente du Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Les membres qui y étaient présents ne s'opposent pas aux fins pour lesquelles le ministère de l'Expansion économique régionale a été créé. Ils estiment cependant qu'un ministère créé il y a déjà deux ans et demi, comptant parmi ceux qui dépensent le plus, soit environ 330 millions de dollars par an, et ayant 2,000 employés, doit être évalué

afin de déterminer si les contribuables canadiens obtiennent une contrepartie valable pour leur argent et si les programmes tendent ou non à la réalisation des objectifs pour lesquels le ministère a été créé.

En somme, trois critiques avaient été formulées à la réunion du Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Tout d'abord, les programmes du MEER semblaient manquer de planification et de coordination à long terme. M. Guy Henson de l'Université Dalhousie l'a très bien exprimé. L'article de journal précise:

... il réprimanda le gouvernement pour n'avoir pas produit de concept nouveau, une stratégie à long terme claire qui évoque celles prévues pour le programme de la vallée du Tennessee et pour un projet d'expansion régionale en Norvège du Nord.

Au lieu d'un concept à long terme, Ottawa avait produit des projets spéciaux rédigés dans toutes les phrases et les clichés qui conviennent et donnant l'impression de beaucoup d'habileté mais qui étaient vraiment très restreints.

Le Conseil économique critique dans son rapport annuel le programme du MEER et soutient qu'au lieu de collaborer étroitement avec les gouvernements provinciaux et les municipalités afin de prévoir une infrastructure, le MEER s'est simplement lancé tête baissée dans toute une série de ce que l'on ne peut s'empêcher de qualifier de travaux publics à peine travestis en expansion économique régionale.

La deuxième critique avait trait au fait que les objectifs à long terme que le ministère de l'Expansion économique régionale devait poursuivre avaient été mis de côté pour des raisons d'opportunisme politique. Il semble que les additions aux programmes dépendent de la couleur politique de la région plutôt que de ses besoins économiques. La concentration originale de certaines régions soigneusement choisies aux fins d'expansion s'est engloutie dans les courants contraires des pressions politiques. Par exemple, la région admissible aux subventions fédérales a pris des proportions telles que la moitié de la main-d'œuvre du Canada se trouve dans les régions désignées. L'efficacité des programmes en est donc amoindrie.

Il semble ressortir de ces discussions une troisième critique contre le fait que les politiques gouvernementales d'expansion régionale sont sabotées par les mises à pied des entreprises qui ont reçu des subventions pour s'établir dans des régions à croissance lente. L'autre jour, on a donné comme exemple la Canadian Ingersoll-Rand qui met à pied 300 employés à Sherbrooke, au Québec, bien qu'elle ait obtenu une subvention de presque \$200,000 du ministère de l'Expansion économique régionale en 1970. Le ministre aurait dit, d'après une nouvelle parue à Montréal hier, que les mises à pied des entreprises subventionnées n'ont rien d'anormal. J'en déduis que les politiques d'expansion régionale ont peu de chances d'être couronnées de succès lorsque l'économie nationale est chancelante et les occasions d'emploi sont moins nombreuses.

Le ministère parle souvent des échanges régionaux nationaux nécessaires pour obtenir une croissance équilibrée d'un bout à l'autre du pays. Mais de quoi peut disposer l'économie nationale pour équilibrer la croissance lente de certaines régions lorsqu'elle peut apparemment faire si peu pour elle-même? L'ancien sous-ministre M. Tom Kent, a fort bien résumé la situation au cours de cette même conférence lorsqu'il a dit, comme en fait foi le *Globe and Mail* du 20 octobre:

Il est impossible de s'attendre qu'un programme conçu en supposant que l'économie nationale prendrait de l'expansion, puisse être couronné de succès si la croissance économique ralentit.

Il me semble que, du fait de ces critiques et de l'inquiétude de plus en plus grande qu'on ressent dans bien des